

IDENTIFICATION UE : 1			
Intitulé : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS			Code :
Volume horaire :	24h CM	49h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Jean- Michel DELAPLACE		courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Jean- Michel DELAPLACE	courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		courriel :	

Objectifs :
<p>Il s'agit de préparer les étudiants à la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS. Pour ce faire, il s'agit de viser à</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Maîtriser la méthodologie de traitement de sujets de type écrit 1 2- Maîtriser l'expression écrite de niveau universitaire 3- Mobiliser les connaissances socio-historiques sur l'éducation physique

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 6 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE : santé et hygiène du corps en EP, techniques du corps / techniques sportives / pratiques scolaires, les contenus enseignés en EP, les textes officiels de l'EP et les politiques d'éducation, la question du genre en EP, la démocratisation du système scolaire et de l'EP, la formation des cadres en éducation physique et les élèves en EP. Tous ces thèmes seront étudiés sur la période de la fin du XIXe siècle à nos jours.</p> <p>Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique traitée.</p> <p>Tous les 2 modules, un devoir de 5h vient valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre, le sujet posé pourra traiter de l'un des 6 thèmes abordés au sein de l'UE. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. - Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1^{ère} session :</p> <p>3 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre. La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 meilleures notes.</p>	<p>2^{ème} session :</p> <p>1 devoir de type CAPEPS (5h)</p>

Ressources documentaires :
<p>Attali, Michaël, <i>Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique 1945-1981</i>, Paris, ed. L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 345 p.</p> <p>Andrieu, Gilbert, <i>Enjeux et débats en EP. Une histoire contemporaine</i>, Joinville-le-Pont, Actio, 1992 (2)</p> <p>Arnaud, Pierre, <i>Les savoirs du corps</i>, Lyon, PUL, 1983.</p> <p>Callède, Jean-Paul, <i>Les politiques sportives en France. Essai de sociologie historique</i>, Paris, Economica, 2000.</p> <p>Clément, Jean-Paul, Defrance, Jacques et Pociello, Christian, <i>Sport et pouvoirs au XXe siècle</i>, Grenoble, PUG, 1994.</p>

IDENTIFICATION UE : 2			
Intitulé : Enseignement de l'EPS dans le second degré			Code :
Volume horaire :	24h CM	49h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Laurent MICHEL	Courriel : laurent.michelpro@gmail.com	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.Savin@univ-reunion.fr	
	Nathalie WALLIAN	courriel :	

Objectifs :
Cette UE a pour ambition de préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS.
Acquérir et mobiliser des connaissances relatives à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive dans le second degré.

CONTENU PEDAGOGIQUE :
A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 6 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE. Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.
Tous les 2 modules, un devoir de 5h vient valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre, le sujet posé pourra traiter de l'un des 6 thèmes abordés au sein de l'UE. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.
Pour information les items du programme pour la session 2014 sont les suivants : acquisition de compétences et parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE ; le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuro-informationnel, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS ; les savoirs académiques et professionnels (planifier, agir, interagir, réguler, évaluer) nécessaires à l'organisation du travail de l'enseignant et du travail de l'élève ; la prise de risque, l'émotion et l'engagement dans l'effort comme leviers d'accès aux compétences propres à l'EPS CP2 et CP5.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?
- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : 3 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre. La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 meilleures notes.	2 ^{ème} session : 1 devoir de type CAPEPS (5h) reprenant toutes les thématiques abordées au S1

Ressources documentaires :
Programmes EPS collège, Lycée Professionnel, Lycée Général et Technologique (2008,2009,2010)
DURAND M. – « Chronomètre et survêtement » - Editions Revue EPS - 2001
FARGIER P. – « EPS et apprentissages moteurs » - VIGOT - 2006
LAMOTTE V. & NERIN J-Y – « Le CAPEPS – Se préparer aux épreuves écrites et orales » - Dossier EPS 61 – 2003
LAMOUR H. – « Technique de la dissertation – PUF - 1990
UBALDI et coll. – « Les compétences » - collection pour l'Action – Editions Revue EPS – 2005
SAURY et coll. « Actions, significations et apprentissages en EPS » - Editions Revue EPS – 2013

IDENTIFICATION UE : 3			
Intitulé : Connaissance des APSA de polyvalence et mise en situation professionnelle (Oral 1)			Code :
Volume horaire :	14h CM	28h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Vincent LAMOTTE		courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Vincent LAMOTTE	courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
	Christelle BOHN	courriel : bohncristelle@hotmail.com	

Objectifs :
Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives aux 5 compétences propres à l'EPS et aux APSA qui les composent dans la perspective de la préparation à l'oral de la leçon du CAPEPS.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Traitement de 7 APSA relevant des compétences propres 1,2 et 5. Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ». Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo. Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h) Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté (note comptabilisée au sein de l'UE8 du second semestre pour tous les étudiants) Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<p>Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.</p> <p>Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.</p> <p>Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Devoir de 1h30 (40 questions à traiter) Contrôle de connaissances sur les 7 APSA abordées au cours du semestre (champs culturels, technique, tactique, technologique, didactique, pédagogique, docimologique)	2 ^{ème} session : Idem

Ressources documentaires :
TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010 TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012 JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS - 2012

IDENTIFICATION UE : 4			
Intitulé : Connaissance des APSA de spécialité			Code :
Volume horaire :	8h CM	16h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Marie CHIRON			courriel :
Intervenants :	CP1 : Natation : Mylène PLU/Eric TAVENARD	Courriel : mylene.plu@univ-reunion.fr	
	CP2 : Escalade : Juliette PAYET	Courriel : j.payet@ffme.fr	
	CP3 : Danse : Marie CHIRON	Courriel : marie.chiron@wanadoo.fr	
	CP4 : A confirmer	Courriel :	

Objectifs :
Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives à 4 APSA, issues des 4 premières compétences propres des programmes EPS et retenues au sein de l'ESPE de la Réunion dans la perspective de la préparation à l'oral de spécialité du CAPEPS.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Traitement de 4 APSA relevant des compétences propres 1, 2, 3 et 4.</p> <p>Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ».</p> <p>Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.</p> <p>Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)</p> <p>Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté (note comptabilisée au sein de l'UE9 du second semestre pour tous les étudiants)</p> <p>Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<p>Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.</p> <p>Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.</p> <p>Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1^{ère} session :</p> <p>Devoir de 1h30 (40 questions à traiter)</p> <p>Contrôle de connaissances sur les 4APSAs abordées au cours du semestre. (champs culturels, technique, tactique, technologique, didactique, pédagogique, docimologique)</p>	<p>2^{ème} session :</p> <p>Idem</p>

Ressources documentaires :
<p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010</p> <p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012</p> <p>JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS – 2012</p>

IDENTIFICATION UE : 5				
Intitulé : Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire				Code :
Volume horaire :	h CM	8 h TD	Stage : 42h	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN			courriel : ludovic.savin@univ-reunion	
Intervenants :	Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
			courriel :	
			Courriel :	

Objectifs :
Dans la continuité des UE de préprofessionnalisation de Licence, cette UE a pour ambition de faire acquérir à l'étudiant de Master 1 ^{ère} année des compétences professionnelles propres à l'intervention dans le champ de l'EPS et de maîtriser un corpus de connaissances qui lui permettront d'envisager son intervention au sein du système éducatif dans son ensemble.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
Mise en stage tous les lundis (retour des vacances d'octobre, jusque vacances été austral : 7 à 8 journées) Les étudiants sont en binômes et sont affectés en Lycée. Le stage se décompose en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> - 1 – Observation : du retour des vacances d'octobre jusqu'au début du second trimestre. - 2 – Intervention en pratique accompagnée : tout le second trimestre. Un étudiant est responsable d'une classe. Parallèlement à ces interventions en établissement, les étudiants vivront au sein de cette UE des enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre d'un cycle, d'une leçon, d'une situation d'apprentissage et de l'évaluation (8hTD)

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : <ul style="list-style-type: none"> - Dossier contexte (type CAPEPS) : 50% - Rapport de stage : 50% 	2 ^{ème} session : Report de note

Ressources documentaires :
<p>AEEPS – « La leçon en question » - Dossier « Enseigner l'EPS » n°1 – 2013</p> <p>AUDUC J-L - Le système éducatif français – Nathan - 2012</p> <p>MEN - Etat de l'école 2013</p> <p>MEN - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO du 25 juillet 2013</p> <p>PIEGAY R. - Echec et cohérence de la leçon – Revue EPS 323 – 2007</p> <p>COSTON et Coll. « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS » - Les cahiers du CEDRE n°6 – 2006</p> <p>Ministère de l'Education Nationale</p> <p>Eduscol</p>

IDENTIFICATION UE : 6			
Intitulé : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS			Code :
Volume horaire :	12h CM	30h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Jean- Michel DELAPLACE		courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Jean- Michel DELAPLACE	courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		courriel :	

Objectifs :
<p>Il s'agit de préparer les étudiants à la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS. Pour ce faire, il s'agit de viser à</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Maîtriser la méthodologie de traitement de sujets de type écrit 1 2- Maîtriser l'expression écrite de niveau universitaire 3- Mobiliser les connaissances socio-historiques sur l'éducation physique

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 3 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE lors de ce second semestre</p> <p>Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.</p> <p>A l'occasion de ce second semestre, 2 devoirs de 5h viennent valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes (y compris ceux abordés au S1) sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre 2, le sujet posé pourra prendre appui sur tous les thèmes abordés au sein des UE 1 et 6. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. - Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1^{ère} session :</p> <p>2 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre. La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 devoirs.</p>	<p>2^{ème} session :</p> <p>1 devoir de type CAPEPS (5h)</p>

Ressources documentaires :
<p>Attali, Michaël, <i>Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique 1945-1981</i>, Paris, ed. L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 345 p.</p> <p>Andrieu, Gilbert, <i>Enjeux et débats en EP. Une histoire contemporaine</i>, Joinville-le-Pont, Actio, 1992 (2)</p> <p>Arnaud, Pierre, <i>Les savoirs du corps</i>, Lyon, PUL, 1983.</p> <p>Callède, Jean-Paul, <i>Les politiques sportives en France. Essai de sociologie historique</i>, Paris, Economica, 2000.</p> <p>Clément, Jean-Paul, Defrance, Jacques et Pociello, Christian, <i>Sport et pouvoirs au XXe siècle</i>, Grenoble, PUG, 1994.</p>

IDENTIFICATION UE : 7

Intitulé : Enseignement de l'EPS dans le second degré			Code :
Volume horaire :	12h CM	30h TD	ECTS :6
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN			courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr
Intervenants :	Laurent MICHEL	Courriel : laurent.michelpro@gmail.com	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.Savin@univ-reunion.fr	
	Nathalie WALLIAN	courriel :	

Objectifs :

Cette UE a pour ambition de préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS.

Acquérir et mobiliser des connaissances relatives à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive dans le second degré.

CONTENU PEDAGOGIQUE :

A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 3 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE lors de ce second semestre

Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.

A l'occasion de ce second semestre, 2 devoirs de 5h viennent valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes (y compris ceux abordés au S1) sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre 2, le sujet posé pourra prendre appui sur tous les thèmes abordés au sein des UE 2 et 7. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : 2 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre. La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 devoirs.	2 ^{ème} session : 1 devoir de type CAPEPS (5h) reprenant toutes les thématiques abordées au S2
---	--

Ressources documentaires :

Programmes EPS collège, Lycée Professionnel, Lycée Général et Technologique (2008,2009, 2010)
DURAND M. – « Chronomètre et survêtement » - Editions Revue EPS - 2001
FARGIER P. – « EPS et apprentissages moteurs » - VIGOT - 2006
LAMOTTE V. & NERIN J-Y – « Le CAPEPS – Se préparer aux épreuves écrites et orales » - Dossier EPS 61 – 2003
LAMOUR H. – « Technique de la dissertation – PUF - 1990
UBALDI et coll. – « Les compétences » - collection pour l'Action – Editions Revue EPS – 2005
SAURY et coll. « Actions, significations et apprentissages en EPS » - Editions Revue EPS – 2013

IDENTIFICATION UE : 8			
Intitulé : Connaissance des APSA de polyvalence et mise en situation professionnelle (Oral 1)			Code :
Volume horaire :	24h CM	116h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Vincent LAMOTTE		courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Vincent LAMOTTE	courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
	Philippe LECUYER	courriel : philippe.lecuyer@univ-reunion.fr	

Objectifs :
Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives aux 5 compétences propres à l'EPS et aux APSA qui les composent dans la perspective de la préparation à l'oral de la leçon du CAPEPS. En complément de ces apports de connaissances, les étudiants seront formés à la méthodologie de l'oral 1 du CAPEPS et participeront à des simulations orales.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Traitement de 9 APSA relevant des compétences propres 2,3 et 4. Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ». Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo. Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h) Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues. Dans la seconde partie du semestre, des cours se penchent plus spécifiquement sur la méthodologie de l'épreuve de l'oral 1 du CAPEPS. Enfin, les étudiants vivent des simulations qui se rapprochent au fil du temps des conditions réelles du concours.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<p>Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.</p> <p>Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.</p> <p>Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
25% Contrôle de connaissances (40 questions - 1h30)	25% Contrôle de connaissances (40 questions - 1h30)
25% Exposé Séminaire APSA	25% report de note exposé
50% Epreuve d'admission CAPEPS n°1 (écrite ou orale)	50% Epreuve d'admission CAPEPS n°1 (écrite ou orale)

Ressources documentaires :
<p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010 TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012 JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS – 2012</p>

IDENTIFICATION UE : 9				
Intitulé : Connaissance des APSA de spécialité				Code :
Volume horaire :	8h CM	80h TD	ECTS :6	
Responsable de l'UE : Marie CHIRON			courriel : marie.chiron@wanadoo.fr	
Intervenants :	CP1 : Natation : Eric TAVENARD	Courriel : eric.tavenard@univ-reunion.fr		
	CP2 : Escalade : Juliette PAYET	Courriel : j.payet@ffme.fr		
	CP3 : Danse : Marie CHIRON	Courriel : marie.chiron@wanadoo.fr		
	CP4 : à confirmer	Courriel :		

Objectifs :
Préparer les candidats à l'oral 2 du CAPEPS – Oral de de spécialité.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Chaque étudiant choisit une option parmi les 4 APSA proposées.</p> <p>Les enseignements sont organisés afin de permettre aux candidats d'acquérir et de mobiliser des connaissances académiques et professionnelles afin de développer un projet d'intervention professionnelle dans une APSA de spécialité. L'analyse de séquences vidéo d'un élève ou d'un groupe d'élèves en situation sera au cœur de cette UE.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<p>Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.</p> <p>Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.</p> <p>Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Oral de spécialité (1h)	2 ^{ème} session : Idem

Ressources documentaires :
<p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010</p> <p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012</p> <p>JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS - 2012</p>

IDENTIFICATION UE : 10				
Intitulé : Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire				Code :
Volume horaire :	h CM	6h TD	Stage : 36h	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN			courriel : courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
			courriel :	
			courriel :	

Objectifs :
Dans la continuité des UE de préprofessionnalisation de Licence, cette UE a pour ambition de faire acquérir à l'étudiant de Master 1 ^{ère} année des compétences professionnelles propres à l'intervention dans le champ de l'EPS et de maîtriser un corpus de connaissances qui lui permettront d'envisager son intervention au sein du système éducatif dans son ensemble.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
Mise en stage tous les lundis (retour des vacances d'été austral jusqu'à la fin du second trimestre) Les étudiants sont en binômes et sont affectés en Lycée. Intervention en pratique accompagnée : tout le second trimestre. Un étudiant est responsable d'une classe. Parallèlement à ces interventions en établissement, les étudiants vivront au sein de cette UE des enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre d'un cycle, d'une leçon, d'une situation d'apprentissage et de l'évaluation (6hTD)

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : - Rapport de stage	2 ^{ème} session : Report de note

Ressources documentaires :
AEEPS – « La leçon en question » - Dossier « Enseigner l'EPS » n°1 – 2013 AUDUC J-L - Le système éducatif français – Nathan - 2012 MEN - Etat de l'école 2013 MEN - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO du 25 juillet 2013 PIEGAY R. - Echec et cohérence de la leçon – Revue EPS 323 – 2007 COSTON et Coll. « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS » - Les cahiers du CEDRE n°6 – 2006 Ministère de l'Education Nationale Eduscol

IDENTIFICATION UE : 1				
Intitulé : Analyse de pratiques 1				Code :
Volume horaire : 24h	4 h CM	16 h TD	ECTS : 5	
Responsable de l'UE : Stefano Bertone			courriel : stefano.bertone@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Stefano Bertone		courriel : stefano.bertone@univ-reunion.fr	
			courriel :	
			courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Dans le cadre de l'expérience de stage des problématiques professionnelles émergent en rapport avec l'exercice quotidien du métier enseignant. La formation de terrain permet de faire émerger des difficultés professionnelles précises qui deviennent des thématiques de formation potentielles pour les stagiaires.

La problématisation desdites pratiques à partir des concepts de métier, règles de métier, genre et styles de travail et développement de l'activité professionnelle permettra d'ouvrir des chantiers et de construire des contextes de formation de terrain et en université adaptés et individualisés.

Au-delà de leurs propres pratiques les stagiaires pourront analyser des pratiques variées en milieu difficile et dans diverses activités support, leur permettant de se construire à la fois une « trousse à outils » professionnelle pour faire face aux situations du métier et une activité réflexive d'analyse et conception de l'enseignement.

Objectifs :

- Instrumenter conceptuellement l'observation des pratiques d'enseignement d'autrui et des siennes
- Identifier les dilemmes de métier et les règles génériques qui permettent de construire individuellement et collectivement des réponses aux difficultés ordinaires de l'enseignement de l'EPS
- Problématiser l'activité d'enseignement de l'EPS à partir de cadres conceptuels vairés
- Analyser et concevoir des pratiques d'enseignement dans le cadre d'une ingénierie de contexte ancrée sur l'analyse des pratiques

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Mobilisation de connaissances relatives au métier pour interpréter des situations typiques d'enseignement
- Identification des dilemmes professionnels en cours dans une pratique
- Conceptualisation des pratiques à partir de techniques et méthodes directes et indirectes (observation de l'action / prise en compte de l'activité)
- Formalisation de perspectives d'enseignement indexées aux analyses menées et aux concepts mobilisés

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Etude de cas vidéo supportée d'un dossier analytique	Etude de cas vidéo supportée d'un dossier analytique

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Chaliès, S. et Bertone, S. (2008). *L'enseignement*. Paris : Edutions Revue EPS.
- Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
- Méard J. et Bruno, F. (2004). *L'analyse de pratiques au quotidien*. Nice : Scéren.
- Méard J. et Bruno, F. (2009). *Les règles du métier dans la formation des enseignants débutants*. Toulouse : Octarès.
- Flavier, E. (2009). *Conflits Professeur-élèves : les comprendre pour mieux les gérer*. CRDP Alsace.

IDENTIFICATION UE : Module recherche				
Intitulé : Module recherche TC				Code :
Volume horaire : 12hetd	0 h CM	12.h TD	ECTS : 6	
Responsable de l'UE : Stefano Bertone			courriel : stefano.bertone@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Stefano Bertone		courriel : stefano.bertone@univ-reunion.fr	
			courriel :	
			courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Les éléments d'épistémologie suivants seront rappelés : les différentes modalités de construction de connaissances à propos des phénomènes d'intervention, éducation et formation.

En matière de méthodologie seront abordées les approches qualitative et quantitative en sciences de l'intervention sous l'angle des méthodes cliniques et d'étude de cas : approches diachroniques et collaboratives ancrées sur l'intervention et des visées transformatives et épistémiques dans le cadre d'une « communauté scientifique élargie ».

- Les principales distinctions entre démarches méthodologiques, méthodes et outils seront opérées : (méthodes directes : observation participante, observation « armée », analyse pragmatique interlocutoire. Méthodes indirectes : entretiens semi-directifs, autoconfrontations simple et croisée, instruction au sosie retour des données au collectif. Les rapports entre cadre théorique ou conceptuel et recueil des matériaux seront évoqués ainsi que les principales procédures de généralisation des résultats.

Objectifs :

Acquisition des principaux cadres méthodologiques issus des sciences de l'intervention et de la formation.

Accès aux cadres conceptuels permettant de mener des études de cas.

Acquisition des instruments permettant la production de connaissance et la transformation des situations investiguées (ingénierie de contexte)

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Cadrer la méthodologie d'une étude des situations d'enseignement ou formation en EPS et définir des décisions de recueil et traitement des données.

Produire des connaissances à partir de problèmes professionnels issus de la négociation entre les stagiaires et leurs formateurs de terrain et de centre.

Aboutir à une ingénierie de contexte (conception de l'enseignement à partir de l'analyse de l'activité d'enseignement).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Support et soutenance du mémoire

2^{ème} session :

Support et soutenance du mémoire

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Clot, Y. (2008). La recherche fondamentale de Terrain : Une troisième voie. *Education Permanente*, 177, 67-78.
- Bertone, S. Chaliès, S. et Clot, Y. (2009). Contribution d'une théorie de l'action à la conceptualisation et à l'évaluation des pratiques réflexives dans les dispositifs de formation initiale des enseignants. *Le Travail Humain*, 72(2), 104-125.
- Wisner, A. (1995). *Réflexions sur l'ergonomie*. Toulouse : Octarès.
- Durand, M. (2001). *Chronomètre et survêtement*. Paris : Editions Revue EPS.

IDENTIFICATION UE : 3

Intitulé : Analyse de pratiques 2			Code :
Volume horaire : 24h	4 h CM	16 h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Stefano Bertone		courriel : stefano.bertone@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Stefano Bertone	courriel : stefano.bertone@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Les principaux cadres et instruments d'analyse de pratiques seront abordés :
 L'analyse des transactions enseignant-élèves face aux règles du cours d'EPS (Méard et Bertone, 1998) ;
 L'analyse des incidents critiques (Flanagan, 1954)
 L'analyse du climat motivationnel (Martel, Brunelle et Spallanzani, 1991)
 L'analyse des règles du métier enseignant (Méard et Bruno, 2009)
 L'analyse de la tâche (Delignières 2004)
 L'analyse des configurations de classe (Veyrunes et Saury, 2009)
 Le travail d'analyse de pratiques sera alimenté par ces différentes approches et méthodes à partir d'extraits vidéo de situations de classe et d'entretiens post-leçon.

Objectifs :

Alimenter la réflexivité des stagiaires dans l'analyse de leurs pratiques d'enseignement ou de celles observées chez autrui ;
 Fournir des instruments et des concepts permettant la prise de distance avec la pratique et la formalisation de difficultés d'enseignement.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Analyser et concevoir des situations d'enseignement à partir de cadres conceptuels adaptés aux problèmes rencontrés ou observés chez autrui dans l'exercice quotidien du métier enseignant
 Mettre en perspective son développement professionnel en ouvrant des chantiers de formation et en formalisant une demande d'aide personnalisée

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Dossier + vidéo	Dossier + vidéo

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Delignières, D. (2004). Difficulté de la tâche et performance. In J. La Rue & H. Ripoll (Eds.), Manuel de Psychologie du Sport, tome 1 (pp. 85-112). Paris: Editions Revue EPS
- Martel, D., Brunelle, J., & Spallanzani, C. (1994). Validation d'un système d'observation du climat d'apprentissage en activité physique. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 20, 21-31.
- Méard, J. et Bertone, S. (1998). L'autonomie de l'élève et l'intégration des règles en cours d'EPS. Paris : PUF.
- Méard J. et Bruno, F. (2009). Les règles du métier dans la formation des enseignants débutants. Toulouse : Octarès.
- Veyrunes, P. et Saury, J. (2009). Stabilité et auto-organisation de l'activité collective en classe. *Revue Française de Pédagogie*, 169(4), 134-155.